

EN DIRECT RÈGLEMENTAIRE

Pharmacies d'officine

Date : 16 mai 2024

Référence : CPL du 13 mai 2024

Commande des auto-questionnaires d'évaluation du niveau de risque de développer un cancer colorectal

Vos représentants ont demandé, lors de la CPL du 13 mai, que vous soit communiquée l'adresse de commande des questionnaires à remettre aux patients.

Où commander le questionnaire à remettre au patient



AUTOQUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DU NIVEAU DE RISQUE DE DÉVELOPPER UN CANCER COLORECTAL

Le test de dépistage du cancer colorectal est recommandé aux personnes âgées de 50 à 74 ans sans symptômes, ni antécédent ni facteur de risque particulier.

Ce questionnaire vise à vous interroger sur vos symptômes, vos antécédents personnels et/ou familiaux ainsi que sur la réalisation d'exams médicaux. L'objectif est que le pharmacien d'officine puisse déterminer si vous êtes concerné par le test de dépistage du cancer colorectal ou non.

En cas de difficulté votre pharmacien est là pour vous aider.

Ce questionnaire ne remplace pas l'avis d'un médecin.

Vos identifications

Nom :

Prénom :

Date de naissance (JJ/MM/AAAA) :

Numéro de Sécurité Sociale :

Avez-vous reçu une invitation au dépistage du cancer colorectal : Oui Non

Vos symptômes ou résultats (optionnels)

Veuillez sélectionner au moins une affirmation

Avez-vous eu récemment :

- Des selles recouvertes ou mêlées de sang rouge clair ou noir
- De fortes douleurs abdominales inexpliquées (gaz, ballonnement, crampes, etc.)
- Des troubles du transit inexpliqués (diarrhée, constipation inhabituelle, besoin pressant et continué d'aller à la selle, fausse envie d'aller à la selle, tension au niveau du rectum, expulsion des selles douilleuses et inefficaces)
- Une perte de poids inexpliquée
- Une anémie due à une carence en fer
- J'atteste n'avoir aucun des symptômes cités

CRCDC BFC

16-18 rue Nodot

BP 21229

21012 Dijon cedex

tel : 03 80 76 45 80

Le taux de participation en Côte d'Or en 2023 est de 34.04% contre 36.14% en 2022. Ce taux reste en-dessous des recommandations européennes d'un seuil minimum de 45 %.

La mobilisation des professionnels de santé est déterminante pour informer et sensibiliser la population cible.

Ensemble, faisons progresser la santé.



Votre espace
ameli pro



3608
(service gratuit
+ prix appel)



CPAM de la Côte-d'Or
CS34548
21045 Dijon CEDEX

Directeur de la publication : Lilian VACHON
Rédaction : Direction des professionnels de santé